

décembre 2023

[www.mairie-bouloc.fr](http://www.mairie-bouloc.fr)



*Bouloc*

2020  
- 2023

Le bilan municipal



MAIRIE DE BOULOC



## Le mot du Maire l'édito de Serge Terrancle

Chères Boulocaïnes,  
Chers Boulocaïns,

À mi-parcours d'un mandat, il est de coutume de faire un point d'étape et de rendre compte à la population de l'exécution des engagements pris lors des dernières élections.

Ces trois années n'ont pas été un long fleuve tranquille, car personne ne pouvait imaginer être confronté à une telle situation sanitaire, mettant la France à l'arrêt, ni le contexte mondial actuel.

Avant même d'attaquer le travail de préparation des réalisations sur lesquelles nous nous étions engagés, nous avons dû, dans l'urgence, nous pencher sur les dossiers d'urbanisme et de voirie lancés par la précédente équipe. Des projets que nous avons dû reprendre et retravailler longuement.

Ceci ne nous a pas empêché d'avancer sur les nombreux projets sur lesquels l'équipe de la majorité municipale s'est engagée :

Projet d'un complexe culturel comprenant une salle plurivalente et une médiathèque, création d'un city stade, rénovation du terrain de football, arrêt des prestations externes de restauration scolaire et périscolaire au profit de services municipaux, remise à double sens du chemin de Saint-Jean, cheminement piéton route de Vacquiers, etc. Autant de projets qui rythment cette mandature.

Comme pour chacun dans sa vie personnelle, il arrive dans la vie municipale, de rencontrer des imprévus, car certaines opérations sont complexes, longues à mettre en œuvre et pas toujours exemptes de mauvaises surprises.

Mais avec pragmatisme et détermination, nous tâchons de mener à bien les missions que vous nous avez confiées. Elles se concrétisent progressivement, comme vous pourrez le constater dans ce magazine spécial « Bilan de 2020 à 2023 ».

Le bilan de mi-mandat est un temps d'explication et de partage. Il doit permettre à tous de mieux comprendre les avancées et les réalisations, qui, pas à pas, se font sans augmentation de la pression fiscale communale.

Ces réalisations sont possibles grâce à l'engagement à nos côtés de l'ensemble des agents de la ville : des femmes et des hommes qui ont le sens de la collectivité et du service public. Je tiens à les en remercier très sincèrement.

Nous sommes conscients qu'il restera toujours des choses à faire. En cette fin d'année 2023, soyez assurés que la motivation de l'équipe reste pleine et entière. Les élus ont en commun la même passion : s'investir au service de toutes les Boulocaïnes et de tous les Boulocaïns.

Soyez persuadés de notre engagement sans faille afin que Bouloc reste un village où il fait bon vivre.

**Serge Terrancle**

*Maire de Bouloc*

*Vice-président de la Communauté de Communes du Frontonnais*

**Le bilan de mi-mandat** est édité par la Mairie de Bouloc  
accueil@mairie-bouloc.fr  
www.mairie-bouloc.fr  
05 62 79 94 94  
Directeur de la publication : Serge Terrancle  
Responsable de la publication : Service communication  
Conception graphique, réalisation : Charlotte Jubelin  
Impression : Ménard Imprimerie  
Photos de couverture : © l'Europe vue du ciel  
Illustrations : ©freepick.com

VOTRE ÉLUE



**Audrey Braud**

Adjointe au Maire  
en charge des finances  
audrey.braud@mairie-bouloc.fr

## Évolution du budget

### Fonctionnement de la commune

La section de fonctionnement regroupe d'une part :

► **Les dépenses de fonctionnement de la collectivité** : les charges générales (électricité, gaz, la restauration scolaire, la téléphonie...), les charges du personnel, les subventions versées aux associations, les charges financières (intérêts des emprunts)...

► **Les recettes de fonctionnement de la collectivité** : les impôts et taxes, les produits des services, les dotations...

	2020	2021	2022
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	3 984 101 €	3 781 838 €	4 136 754 €
<b>Recettes de fonctionnement</b>	5 191 277 €	5 084 738 €	5 463 308 €
<b>Résultat de fonctionnement</b>	1 207 176 €	1 302 900 €	1 326 554 €

### Masse salariale

L'évolution de la masse salariale s'explique par :

- La reprise en régie de la direction du service Enfance,
- La création d'un poste supplémentaire à la Police Municipale,
- La reprise du service de restauration en cuisine sur place,
- L'augmentation du point d'indice, avancement de grades et du temps de travail de certains agents.



**+ 7 emplois  
au total**

### Évolution des charges du personnel

	montant	% des dépenses fonctionnement
<b>2020</b>	2 114 358 €	61%
<b>2021</b>	2 183 993 €	58%
<b>2022</b>	2 420 911 €	59%

## VOTRE ÉLUE



**Audrey Braud**

Adjointe au Maire  
en charge des finances  
audrey.braud@mairie-bouloc.fr

# Budget

## Taxe foncière communale

Comme près de 85% des communes française, le conseil municipal a choisi **la stabilité des taux...** mais votre impôt augmente tout de même de plus de 7,1%.

Pourquoi ?

Parce que la valeur locative subit cette augmentation par décision de l'État. C'est cette base qui est multipliée par le taux d'imposition communal.

- ▶ Taux taxe foncière propriété bâtie : 42,13%
- ▶ Taux taxe foncière propriété non bâtie : 70,93%
- ▶ Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 20,32%

Pour information, voici les taux de chaque commune de la CCF :

	2021	2022	2023
Villeneuve les bouloc	30,4%	30,4%	30,4%
Vacquiers	32,8%	33,79%	33,79%
Gargas	35,14%	35,14%	35,14%
Saint Sauveur	29,68%	35,62%	35,62%
Castelnau d'Estretfonds	38,46%	38,46%	38,46%
<b>taux moyen en Occitanie</b>			<b>40,20%</b>
<b>Bouloc</b>	<b>42,13%</b>	<b>42,13%</b>	<b>42,13%</b>
Fronton	42,48%	43,12%	43,12%
Villaudric	38,44%	43,44%	43,44%
Saint Rustice	42,71%	44,58%	43,56%
Cepet	42,47%	48,47%	48,47%

À cette taxe communale s'ajoute la part intercommunale qui contribue au financement des compétences mutualisées :

	2021	2022	2023
Intercommunalité	7,26%	7,26%	7,26%
Taxes spéciales	0,196%	0,195%	0,567%
Taxe ordures ménagères	12,50%	12,50%	12,50%
Taxe GEMAPI	0,231%	0,259%	0,288%

# Budget

## Recherche de subventions

Chaque initiative d'investissement municipal est examinée avec une recherche de subventions.

Voici la liste des partenaires qui ont soutenu financièrement nos projets :

Les partenaires :

- État
- État DETR 2020
- Région Occitanie
- Département 31
- Europe



Régénération du terrain de Football

12 849 €



Sécurisation des entrées des écoles

10 160 €



Local de la Police Municipale

45 555 €



Aire de jeux square du footballeur

14 900 € 6 776 € 33 565 €



Rénovation énergétique de la Mairie

13 326 € 55 350 € 11 205 €



Cuisine sur place

42 010 € 13 930 € 81 595 €



Terrain multisports

16 237 € 18 943 € 8 000 €

## VOS ÉLUS



**Rémi Pérotin**

Adjoint au Maire  
en charge de l'urbanisme  
remi.perotin@mairie-bouloc.fr



**Frédéric Cotté**

Conseiller délégué à l'urbanisme  
et aux réseaux publics  
frederic.cotte@mairie-bouloc.fr

## Urbanisme

### Conserver

#### l'esprit « village »

- ▶ Réduction de la hauteur des bâtiments du projet Office Habitat Haute-Garonne (OPH 31)
- ▶ Sauvegarde de la Maison Terral qui devient un élément central du projet OPH 31



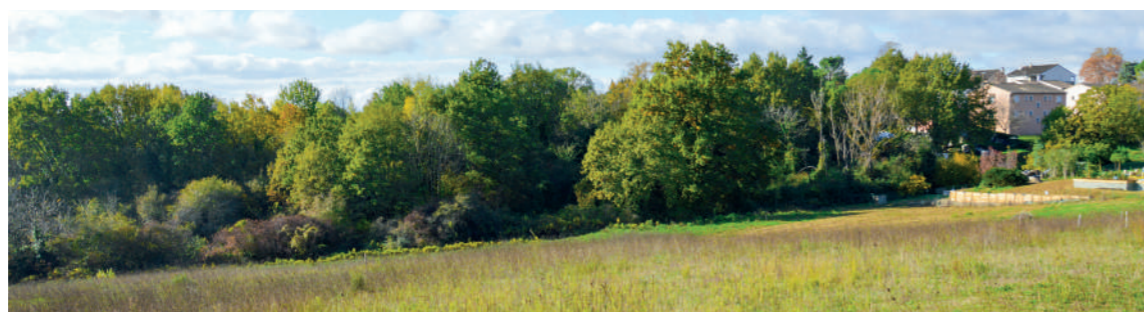
### Dynamiser la commune

- ▶ Extension de la zone Pélissières en alliant habitat et activités professionnelles
- ▶ Modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour autoriser l'ouverture à l'urbanisme de la zone Pythagore
- ▶ Modification n°3 du PLU pour favoriser l'augmentation des surfaces habitables et « corrections d'erreurs matérielles »
- ▶ Extension de la zone Lafitte afin d'accueillir de nouvelles activités

### Préserver

#### notre environnement

- ▶ Rétrocession du bois de 5000m<sup>2</sup> par Toulouse Métropole Habitat pour préserver ce poumon vert au cœur du centre-bourg
- ▶ Participation aux concours « Villes et Villages Fleuris » du Conseil Départemental de la Haute-Garonne
- ▶ Mise en place des colonnes enterrées et des bacs biodéchets pour compostage en coordination avec la Communauté de Communes du Frontonnais afin de réduire les ordures ménagères



## Cadre de vie & environnement

### Développer

#### des équipements publics

- ▶ Création d'un city stade ouvert à tous
- ▶ Aménagement d'un nouveau local de police
- ▶ Procédure de délégation de service public pour le projet de crématorium
- ▶ Réhabilitation de l'Atelier d'Art, lieu d'exposition
- ▶ Création d'un parcours fitness aux abords des terrains du Complexe Sportif
- ▶ Installation d'un parcours sportif dans le bois du Complexe sportif
- ▶ Installation de toilettes publiques autonettoyantes



### Réduire les dépenses énergétiques

- ▶ Poursuite de la rénovation de l'éclairage public
- ▶ Les candélabres sont remplacés par des éclairages de type LED

### À venir...

Extension du cimetière de Bouloc  
Poursuite du projet du complexe culturel  
(ensemble d'une salle plurivalente et médiathèque)

## VOTRE ÉLU



**Gilbert Estampe**

Adjoint au Maire  
en charge de la commission  
"Grands travaux,  
Patrimoine communal  
et Cérémonies protocolaires"  
gilbert.estampe@mairie-bouloc.fr



**Jean-Jacques Ferra**

Adjoint au Maire  
en charge de la commission  
"Grands travaux et  
Patrimoine communal"  
de 2020 à 2022

## VOS ÉLUS



**Jean-Pierre Rouanet**

Adjoint au Maire en charge de la commission "Circulation, stationnement, sécurité, déplacement, espaces verts et réseau pluvial"  
jean-pierre.rouanet@mairie-bouloc.fr



**Jonathan Loo**

Conseiller délégué aux espaces verts, embellissement du village et réseau pluvial  
jonathan.loo@mairie-bouloc.fr

## Voirie

### Apaiser

#### la circulation des usagers

- ▶ Règlementation de la vitesse à 30km/h sur le centre-bourg
- ▶ Rétablissement du double sens au chemin de Saint-Jean après élargissement de la chaussée
- ▶ Réalisation d'un « tourne à gauche » au chemin de Geordy
- ▶ Création « d'une zone bleue » à l'école maternelle pour éliminer les « voitures ventouses »



### Garantir la sûreté des Boulocains

- ▶ Signature de la convention avec les forces de l'ordre
- ▶ Création d'un deuxième poste de Policier Municipal
- ▶ Installation de la vidéoprotection

### Assurer une mobilité sereine

- ▶ Création d'un cheminement aux abords de l'arrêt de bus des Praynets afin d'assurer la sécurité des élèves
- ▶ Création de 1500 m de cheminements piétonniers : route de Vacquiers entre le chemin de Fontaynes et la limite de la commune, chemin de Saint-Jean, chemin de Grisou
- ▶ Réfection de la rue du Mas, du chemin de Cabaldos, du chemin de Grisou
- ▶ Installation d'un feu comportemental route de Castelnau pour réguler la vitesse des véhicules et sécuriser l'accès à l'impasse des Gautiers
- ▶ Création de 200 m de trottoirs sur le chemin de Saint-Pierre



chemin de Saint-Jean



arrêt de bus des Praynets

## À venir...

Création d'un rond-point sur la zone Laffite

## Enfance

## VOS ÉLUS



**Sabrina Lanes**

Adjointe au Maire en charge de l'enfance, la vie scolaire, extra-scolaire et PEdt  
sabrina.lanes@mairie-bouloc.fr



**Francis Benarrous**

Conseiller municipal délégué en charge des ALAE et du Conseil Municipal des Jeunes  
francis.benarrous@mairie-bouloc.fr



**Marie-Hélène Chevalier**

Conseillère communautaire Adjointe au Maire en charge de l'enfance de 2020 à 2022



### Agir en faveur

#### des jeunes Boulocains

- ▶ Reprise en régie municipale des directions des structures périscolaires
- ▶ Retour à une restauration scolaire préparée sur place



### Impliquer les jeunes

#### dans la vie de la cité

- ▶ Installation du Conseil municipal des Jeunes
- ▶ Dénomination des rues de l'extension Pélissières
- ▶ Décoration de la ville pour les événements municipaux : Octobre Rose, Carnaval, Cuvée d'Artistes
- ▶ Participation aux cérémonies commémoratives

## VOS ÉLUS



**Sabrina Lanes**

Adjointe au Maire en charge de l'enfance, la vie scolaire, extra-scolaire et PÉdt  
sabrina.lanes@mairie-bouloc.fr



**Francis Benarrous**

Conseiller municipal délégué en charge des ALAE et du Conseil Municipal des Jeunes  
francis.benarrous@mairie-bouloc.fr



**Marie-Hélène Chevalier**

Conseillère communautaire Adjointe au Maire en charge de l'enfance de 2020 à 2022

## Enfance

### Sensibiliser

#### les jeunes et les agents

- Formation régulière des agents sur le handicap
- Création de la « Semaine des éco-défis » pour sensibiliser les enfants sur les enjeux environnementaux (mobilité douce, écogestes...)
- Participation à l'événement « Nettoyons la nature »



### Renforcer le lien avec

#### les associations et les services

- Création de la soirée-jeu « Des cases et des pages » en partenariat avec la bibliothèque municipale
- Mise en place d'activités régulières avec l'association des aînés « Joie de Vivre »
- Organisation des événements dits « passerelle » pour les enfants de Petites Sections entre la crèche Babillage et l'ALAE maternel et pour les enfants de Grandes Sections entre l'ALAE élémentaire et le Centre d'Animation Jeunesse



### Intégrer les parents à la vie des ALAE

- Organisation des ateliers « Parents-Enfants » pour partager des activités culturelles et sportives
- Maintien des fêtes ALAE maternel et élémentaire en fin d'année

## À venir...

Cession d'un terrain pour un euro symbolique pour conserver le Relais Petite Enfance sur la commune

## Social

## VOTRE ÉLUE



**Béatrice Cézerac**

Adjointe au Maire en charge de la commission "Action sociale, Solidarité, Droits et accès aux personnes en situation de Handicap, à l'emploi, au logement, et aux personnes âgées"  
beatrice.cezerac@mairie-bouloc.fr

### Apporter

#### de la mixité sociale

- Développement de logements sociaux notamment à destination des seniors
- Des partenariats renforcés avec les bailleurs sociaux pour la valorisation des résidences : atelier Graff avec la collaboration du Centre d'Animation Jeunesse aux Tournesols, aire de jeux aux Fontaines
- Application du « Permis de louer » afin d'assurer un habitat digne dans le parc privé

### Sensibiliser

#### aux écogestes

- Création de l'événement écoresponsable « Bouloc entre nos mains »
- Aménagement des jardins solidaires par le chantier d'insertion de la Communauté de Communes du Frontonnais avec l'appui des services techniques : réalisation d'une clôture extérieure, aménagement des parcelles intérieures...



## VOTRE ÉLUE



### Béatrice Cézerac

Adjointe au Maire  
en charge de la commission  
"Action sociale, Solidarité, Droits  
et accès aux personnes en  
situation de Handicap,  
à l'emploi, au logement,  
et aux personnes âgées"  
[beatrice.cezerac@mairie-bouloc.fr](mailto:beatrice.cezerac@mairie-bouloc.fr)

## Social

### Créer du lien avec nos seniors

- ▶ Adhésion au Comité Bassin Emploi du Nord-Est Toulousain (CBE du NET). L'association organise des ateliers et sorties à destination des seniors
- ▶ Maintien du repas de fin d'année et mise en place des coffrets gourmands pour les seniors de plus de 70 ans



### Favoriser

#### l'entraide et l'inclusion

- ▶ Mise en place d'un atelier cuisine mensuel en lien avec la Maison des Solidarités et l'association Le Trèfle à 4 feuilles
- ▶ Actualisation régulière de liste des personnes vulnérables
- ▶ Déclenchement du plan de sécurité : crise sanitaire, canicule, grand froid
- ▶ Ouverture de la salle municipale de l'Oustalet au public



### Soutenir

#### le retour vers l'emploi

- ▶ Signature d'une convention avec Pôle Emploi



## Culture

## VOS ÉLUS



### Maria Rubio

Adjointe au Maire  
en charge de la commission  
"Associations, sports, culture,  
loisirs et communication"  
[maria.rubio@mairie-bouloc.fr](mailto:maria.rubio@mairie-bouloc.fr)

### Animer la commune

- ▶ Création de l'événement festif et populaire : « Croust'à Bouloc »
- ▶ Signature d'une convention avec le Centre Régional de Coordination Occitanie – Dépistage des Cancers pour le mois Octobre Rose et le maintien de la manifestation solidaire La Belle Rose
- ▶ Maintien du rendez-vous culturel « Cuvée d'Artistes »
- ▶ Accompagnement de l'événement départemental « la Grande Transhumance » avec notamment l'organisation de « la Journée de la Tonte »



### Accompagner les associations

**Notre commune s'est engagée à soutenir les associations locales en maintenant le montant des subventions. Entre 2020 et 2023, ces subventions n'ont pas été réduites et représentent environ 24 000 €. Cette décision reflète notre engagement envers la vitalité de notre tissu associatif, qui joue un rôle essentiel dans la vie de notre commune.**

- ▶ Maintien des subventions durant la crise sanitaire malgré la mise en veille des activités associatives
- ▶ Soutien aux associations dans l'organisation des événements : prêt du matériel, photocopies, subventions exceptionnelles...



### Garantir

#### des espaces sportifs de qualité

- ▶ Changement des équipements de basket pour assurer la sécurité des licenciés
- ▶ Régénération du terrain d'honneur et création de la main courante



### Gilbert Estampe

Adjoint au Maire en charge  
du patrimoine communal et  
des cérémonies protocolaires  
[gilbert.estampe@mairie-bouloc.fr](mailto:gilbert.estampe@mairie-bouloc.fr)



### Cendrine Lemazurier

Conseillère municipale  
déléguée en charge  
des associations, sports, culture,  
loisirs et communication  
[cendrine.mazurier@mairie-bouloc.fr](mailto:cendrine.mazurier@mairie-bouloc.fr)

## VOS ÉLUS



**Maria Rubio**

Adjointe au Maire en charge de la communication  
maria.rubio@mairie-bouloc.fr



**Gilbert Estampe**

Adjoint au Maire en charge du patrimoine communal  
gilbert.estampe@mairie-bouloc.fr

## Soutenir

### les acteurs de la ville

- Mise en service de l'application Intramuros pour communiquer en temps réel les événements et actualités communales
- Valorisation des entreprises sur l'ensemble des supports de communication (bulletin municipal et véhicule électrique) et maintien du guide pratique
- Création du groupe de travail « Vie économique » Elle réunit les professionnels deux fois par an autour d'un temps d'échanges



- Création de deux circuits pédestres sur l'histoire des bâtiments communaux avec la participation active de la section « Histoire et Patrimoine » de l'association Joie de Vivre

## À venir...

Rénovation du clocher de l'église Notre-Dame de Bouloc

## Expression minoritaire

Notre bilan de mi-mandat pourrait se résumer en 2 mots : déception et vigilance.

En effet, nous sommes déçus par les trois années qui viennent de s'écouler. Notre commune semble tournée vers son passé, comme si elle se recroquevillait sur elle-même. Une certaine nostalgie semble planer sur les orientations choisies par l'actuelle majorité. Les investissements et les projets ne sont clairement pas à la hauteur des enjeux de demain.

Balayées, les démarches environnementales mises en place de 2014 à 2020. Oubliées, les critiques pendant la campagne sur le développement soi-disant trop intense des habitats locatifs. Il était tellement plus facile de fustiger les choix pourtant justes de l'ancienne maire que d'être désormais aux manettes.

Notre petite ville de près de 5000 habitants n'est plus un village et elle n'est pas adaptée aux besoins et attentes des boulocains. Comme beaucoup d'entre eux, nous regrettons l'absence d'un espace public aménagé où des manifestations conviviales seraient proposées.

Bouloc n'apparaît pas comme une commune tournée vers l'avenir et trop peu d'actions sont mises en place pour s'inscrire dans un cadre de Développement Durable.

Des défis au sein des familles des enfants en élémentaire pour économiser sur la consommation d'eau ou d'électricité ? À Fronton, mais pas à Bouloc.

Une journée "Environnement" avec des conseils sur la réduction des déchets (composteurs, poules...) ? À Canals, mais pas à Bouloc. Des séances où le Conseil Municipal des Jeunes intervient en Conseil Municipal des adultes pour évoquer des activités telles que la création d'une boîte à recycler les bouchons ou encore d'hôtels à insectes favorisant la pollinisation ? À Grisolles, mais pas à Bouloc. Une initiative pour une économie solidaire et responsable "Boîte à utiles" qui répare et vend des appareils électroménagers et du matériel de bricolage ? À Bruguières, mais pas à Bouloc. Des parkings aux extérieurs du centre-bourg pour le co-voiturage clairement identifiés et valorisés ? Pas à Bouloc non plus...

Le choix qui est fait de mettre des services publics éloignés du centre conforte l'usage de la voiture au lieu de privilégier la proximité avec la vie locale. Or, l'époque du "tout en voiture" est révolue.

Vigilants, nous l'avons été (et le resterons) quant au budget, bien sûr, et quant aux décisions parfois hasardeuses des élus majoritaires. Nous avons déjà, dans nos précédents écrits, expliqué combien les

dépenses concernant la hausse des charges de personnel nous inquiétait. Nous avons également exprimé notre souhait de veiller au niveau de la taxe foncière qui a encore augmenté cette année, malgré un contexte financier d'inflation qui pèse déjà sur le budget des boulocains.

Le projet de la construction d'une grande salle polyvalente a dû être remanié, en partie sur nos conseils, car le budget prévisionnel était pharaonique. Entre la folie des grandeurs sur les parkings et l'explosion à la hausse du coût des matériaux, il fallait vraiment se montrer raisonnable. Lors de la réunion publique du 1er décembre, la majorité en place vous dira sûrement que tout ce qu'elle fait depuis 2020 est formidable et réfléchi. Nous savons, nous, que ça n'est pas toujours le cas.

Le dernier exemple en date est le futur réaménagement de l'Esplanade de Verdun. En 2019, l'étude "bourg-centre" accompagnée par la Région Occitanie définissait, en concertation avec les habitants, un grand objectif pour cette place : en faire un cœur de village convivial et confortable avec promotion de la vie locale, afterworks, initiatives associatives, etc. Une expérimentation proposait une esplanade agrandie et piétonnière, une voie de circulation côté ouest fermée, une voie de circulation sens nord-sud et 25 places de parking conservées. Cette proposition a reçu les foudres en 2020 de quelques habitants allant même jusqu'à faire signer une pétition sur ce qui n'était qu'un avant-projet...

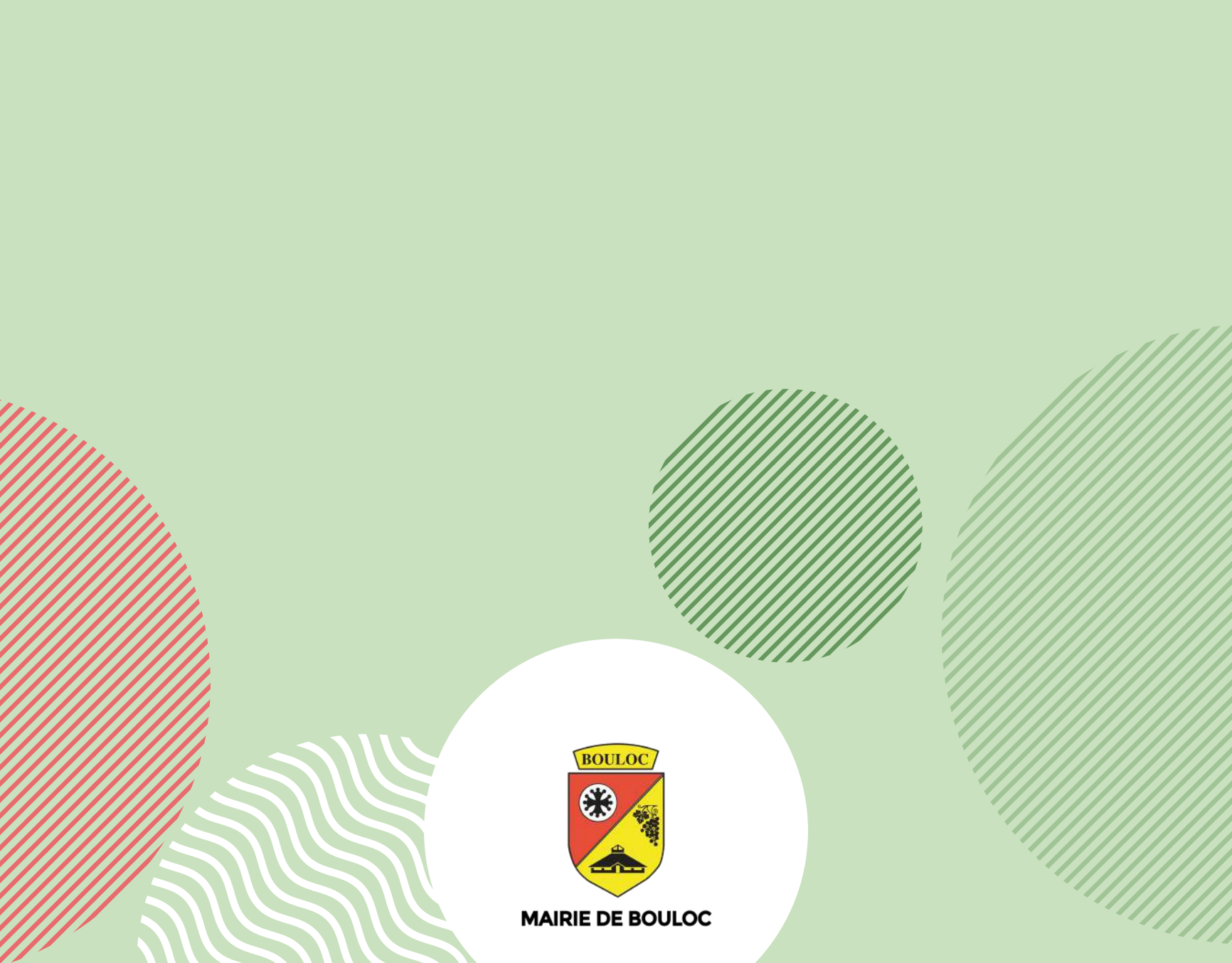
Seront-ils aussi véhéments alors que les deux propositions retenues en récente commission prévoient quatre ans plus tard de supprimer non pas quelques places de parking mais... des arbres centenaires ?! À l'heure où nous vivons tous un réchauffement climatique et où il nous faut végétaliser les espaces bétonnés, nous, élus du groupe minoritaire "Bien vivre à Bouloc" ne laisserons jamais un tel désastre se produire.

Que ce soit par leur engagement pour un aménagement urbain durable, le traitement des déchets et de la pollution, la préservation de la biodiversité ou la sensibilisation des consommateurs et des entreprises à la politique environnementale, les collectivités locales doivent jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre des programmes environnementaux au sein de leurs territoires.

Comme le dit un proverbe chinois, "Le meilleur moment pour planter un arbre était il y a 20 ans. Le deuxième meilleur moment, c'est maintenant."

Avec le groupe "Bien vivre à Bouloc", préparons l'alternative pour 2026.





**MAIRIE DE BOULOC**

